



**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DÉCEMBRE 2025**

NOMS	Fonctions	Présents	Absents Excusés	Absents	Procurations
ARDISSON Jean-Claude	Conseiller		X		
BLAIN Bruno	1 <sup>er</sup> Adjoint	X			
CORNAND Jean-Jacques	2 <sup>ème</sup> Adjoint	X			
DRAMAIX Jean-Guy	Conseiller	X			
DUMAS Chantal	Conseillère	X			
LUCIANO Luc	Conseiller	X			
MARCHAL Laurence	Conseillère	X			
MILLET Jérôme	Conseiller	X			
MORIN Catherine	3 <sup>ème</sup> Adjointe	X			
NOUVEL Alain	Conseiller	X			
THIRIOT Christian	Maire	X			

**Ordre du jour :**

- Approbation du PV DU 06.11.2025.
- Délibérations :
  - \* Décision modificative n°3 (régularisation attributions de subventions Région et Département).
  - \* Déclaration d'infructuosité des lots 3-4-8-12 du marché public relatif aux travaux de réhabilitation de 2 logements mairie et annexes.
  - \* Demande de subvention DETR pour le projet DECI Guinguette.
- Questions diverses.

Monsieur le Maire déclare la séance du Conseil municipal ouverte.  
Chantal DUMAS est désignée Secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

➤ **Approbation du PV DU 06.11.2025**

**Adopté à l'unanimité**

➤ **Délibérations.**

**\* Décision modificative n°3 (régularisation attributions de subventions Région et Département).**

Monsieur le Maire indique qu'il s'agit en réalité de la décision modificative n°4 (un mouvement de crédit précédent - 1 000 € - intègre dans le budget dépense et subvention du Département pour le panneau de signalisation routière aux « Jonchiers »).

La DM n°4 correspond à la prise en compte de deux opérations pour un montant total de 8 992 € :

- . Remplacement joug et cadran de l'église : 2 500 €.
- . Réfection sol halle guinguette : 3 992 €.

**Adopté à l'unanimité**

**\* Déclaration d'infructuosité des lots 3-4-8-12 du marché public relatif aux travaux de réhabilitation de 2 logements mairie et annexes.**

La Commission analyses des offres s'est réunie le 18 novembre 2025 en présence de Florent PATOIS (Architecte) et de 7 Elus. Monsieur le Maire présente la synthèse :

1ère consultation close le 7 novembre 2025 à midi (127 retraits - 32 dépôts). Les 15 lots du marché sont couverts.

Les offres reçues se décomposent en 3 groupes :

**Groupe 1 - Conformes à l'enveloppe estimée par les Cabinets d'études :**

Lot 1, Désamiantage - Lot 5, Étanchéité - Lot 11, Sols souples.

**Groupe 2 - Offres nécessitant soit des confirmations de prix, soit des négociations et justifications de prix, soit des négociations avec remise commerciale :**

Lot 2, VRD : négo avec les 3 entreprises et justification de certains prix, Lot 6, Façades : demande de confirmation de prix sur option pierres apparentes, Lot 7, Menuiserie Alu : négo remise commerciale, Lot 9, Cloisons, plafonds, peinture : négo remise commerciale, Lot 10, Revêtement de sols faïences : négo avec les 3 entreprises et justification de certains prix, Lot 13, Électricité : négo remise commerciale, Lot 14, Plomberie-Chauffage-Ventilation : négo remise commerciale, Lot 15, Espaces verts : négo remise commerciale,

**Groupe 3 - Offres considérées comme infructueuses (écart important avec les enveloppes estimées par les Cabinets d'études :**

Lot 3, Gros-Œuvre : Re consultation, Lot 4, Charpente bois : Re consultation, Lot 8, Menuiseries intérieures bois : Re consultation, Lot 12, Serrurerie : Re consultation.

Il est demandé au Conseil municipal :

D'autoriser Mr le Maire, Florent Patois & ses équipes à entreprendre les négociations présentées avec toutes les entreprises du groupe 2, chacune des entreprises étant informée par courrier.

D'autoriser Mr le Maire, Florent Patois & ses équipes à représenter une Re consultation pour les 4 lots du groupe 3 (re déposition sur la plateforme dématérialisée). Mise en ligne, 4 décembre 14 heures.

Retour, 8 janvier 2026 à 12 heures.

Retour analyses à la Commission (Florent Patois), lundi 19 janvier 2026, 17 h.

Chacune des entreprises sera informée à l'issue des décisions adoptées lors du Conseil municipal de Janvier 2026.

### **Adopté à l'unanimité**

#### **\* Demande de subvention DETR pour le projet DECI Guinguette.**

Monsieur le Maire rappelle que cette demande se situe dans le cadre du Schéma communal de défense extérieur contre l'incendie (rapport d'études réalisé par le Cabinet CEREG).

Il s'agit d'assurer la protection du bâtiment communal, de la pinède et des habitations alentours.

Le devis proposé par l'entreprise G&A Terrassement comprend l'ensemble des fournitures nécessaires : bâche souple de 120 m<sup>3</sup>, poteau incendie, clôture et travaux de terrassement pour mise en forme de la plateforme et l'accessibilité des secours.

Emplacement : sous le parking de la guinguette du bord de la RD 523 (validé par le SDIS 26)

Coût total : 19 780 € HT.

### **Adopté à l'unanimité**

#### **➤ Questions & Informations diverses.**

\* Option Conseil municipal 28 ou 29 Janvier 2026

\* Travaux RD 523, affaissement de la chaussée : relancer le Département Voirie

\* Goudronnage chemin de Milmande réalisé. Contrôle OK